



**La Chambre  
d'Agriculture  
de la Moselle**



**RECRUTE**

des **agents techniques** pour  
renforcer l'équipe Contrôle  
Performances Lait (CPL)  
Secteur : Metz - Bouzonville - Boulay

Contact : **Cédric GUTZWILLER**  
au 06 33 55 05 11

cedric.gutzwiller@moselle.chambagri.fr

**LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE**

Accueil du public

à Metz, 64 avenue André Malraux  
du lundi au jeudi :  
de 8h à 12h et de 13h15 à 17h  
Le vendredi : de 8h à 12h  
et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur RDV  
Morhange, 2 rue du Pratel

Bureaux au 3<sup>e</sup> étage - Tél. 03 87 66 12 30

Sarrebourg, 33 rue du Général De Gaulle

Tél. 03 87 66 04 41 (sauf mercredi après-midi)

Permanences d'Hubert Marchal et Romain Keller  
sur rendez-vous.

**Économie, installation, diversification :**

N. Ors : 03 87 66 04 41  
(sauf mercredi après-midi)

**Sociétés :**

C. Vendramelli : 03 87 66 12 38

**Point Accueil Installation :**

L. Soucat : 03 87 66 12 93

**Agriculture biologique :**

N. Ors : 03 87 66 04 41

**Centre de Formalités des Entreprises :**

**Juridique, aménagement :**

P. Teufel : 03 87 66 12 57

**Élevage bovins lait et viande, ovins :**

03 87 66 12 46

**Identification bovins, ovins, caprins :**

A. Broquard : 03 87 66 12 46

**Agronomie :**

J. Beccherlé : 03 87 66 12 42

**Environnement :**

C. Mangel : 03 87 66 12 44

**Mission de valorisation des boues/drainage :**

A. Schrotzenberger : 03 87 66 01 43

**Bâtiments :** M.J. Zimmermann :

03 87 66 12 30

**Organisme indépendant des boues :**

L. Zidar : 03 87 66 03 87

**Service régional Form'agir :**

Formation : Tél. 03 83 93 34 93

formation@grandest.chambagri.fr

**Apprentissage :**

Tél. 0 800 67 00 68

apprentissage@grandest.chambagri.fr

Suivre les actualités de la Chambre d'agriculture :  
[www.moselle.chambre-agriculture.fr](http://www.moselle.chambre-agriculture.fr)  
et sur Facebook

Comité de rédaction du 19/07/19 : X. Lerond,  
Président ; M. Cordel, Vice-Présidente, D. Stragier,  
Directeur ; C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel,  
I. Robillard, A. Touchot.

# Conseillers d'entreprise, des compétences pour un métier tourné vers demain !

**Voilà bientôt 30 ans que les conseillers de gestion de la Chambre d'agriculture sont devenus des conseillers d'entreprise. Comme pour les agriculteurs, le métier poursuit son évolution dans un contexte toujours en mouvement. Les compétences, les approches et les postures ont changé dans un souci de rester des acteurs prioritaires et incontournables de l'accompagnement aux changements. L'avenir passe aussi par une valeur ajoutée croissante du conseil en additionnant les compétences des conseillers techniques à celles des conseillers d'entreprise dans le cadre d'un travail d'équipes pluridisciplinaires.**

« **E**n une génération, l'environnement agricole a été profondément bouleversé » rappelle Christophe Marconnet, responsable de l'équipe des conseillers d'entreprise. On est ainsi passé d'un contexte de quasi certitudes à un contexte volatile dans lequel la plupart des repères connus ont disparu. Aux incertitudes économiques s'ajoutent désormais les aléas climatiques, les changements réglementaires incessants, de nouvelles attentes de la société et des consommateurs et une révision des valeurs.

« Dans ce contexte en mouvement, les conseillers d'entreprise sont là pour aider les exploitants à y voir clair, retrouver un certain nombre de repères et poser des jalons pour continuer à avancer ». Le cœur du métier, c'est la capacité à avoir une vision globale du fonctionnement de la ferme, en ne négligeant pas les objectifs de celles et ceux qui y travaillent. Certes, le travail repose d'abord sur l'analyse du passé et la valorisation de plusieurs sources de références pour mieux comprendre la situation actuelle. Cela ne suffit plus aujourd'hui pour se projeter. « Nous sommes attendus aujourd'hui sur notre capacité à détecter des tendances et mesurer comment elles peuvent être profitables aux agriculteurs qui travaillent en confiance avec nous, dans une relation souvent inscrite dans une (très) longue durée ».

## Additionner les compétences

Les conseillers doivent mobiliser de nombreuses compétences : curiosité, veille permanente, capacité à écouter, à fédérer les partenaires, capacité à se projeter, analyse économique et financière, droit social et fiscal, analyse et adaptations possibles face aux aléas, notions juridiques et patrimoniales solides, connaissances réglementaires multiples. « Pour ce pro-



**Confrontation aux réalités de l'agriculture biologique dans le cadre du Groupe perspectives lait coanimé par les conseillers d'entreprise et élevage.**

fil de poste exigeant, il y a peu de candidats face aux compétences à acquérir et à consolider en au moins 5 à 10 ans » ajoute un conseiller de l'équipe. Une mobilisation et une combinaison des connaissances indispensables pour permettre à chaque demandeur de trouver des réponses personnalisées tout au long de la vie de l'exploitation agricole : de l'installation à la transmission, en passant par les études d'investissements de toutes natures et de changements de systèmes, de réorganisation financière, les montages sociétaires, la gestion sociale et fiscale, la prévoyance et l'analyse des contrats d'assurances. Les conseillers sont aussi présents sur le volet formations pour les exploitants et les membres de leur famille mais aussi aujourd'hui pour former d'autres collègues au sein du réseau national des Chambres d'agriculture.

## Le travail en équipe pour aborder les grands changements

« Le changement est... la question est de savoir comment l'appréhender pour passer le cap ! ». Dans un environnement où tout s'accélère, la posture du



**Élaborer des références : une des facettes du métier de conseiller.**  
photo APCA

conseiller a fortement évolué et va s'orienter davantage vers une fonction d'accompagnement aux changements. Pour que ces évolutions soient encore plus réfléchies et structurées, les conseillers d'entreprise interviennent pour les exploitants au sein d'équipes qui regroupent plusieurs compétences : diversification et circuits courts, conseil juridique, énergies et bâtiments, élevage et agronomie en particulier pour les études de changements de système (comme pour

les conversions bio notamment). L'exploitant concerné profite des regards croisés de chaque métier et si besoin des apports complémentaires d'autres partenaires. Proposer et construire des réponses les plus solides économiquement reste l'objectif incontournable de cette approche.

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service économie - conseil d'entreprise  
Tél. 03 87 66 12 30  
christophe.marconnet@moselle.chambagri.fr